

## NOTE D'INFORMATION AUX PRATIQUANTS SUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES EN CLUB À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021

Le présent document vise à rappeler les conditions sanitaires de mise en place des activités sportives au sein de votre club. Vous devrez en prendre connaissance avant toute participation aux séances et retourner le formulaire complété par vos soins et signé par tout moyen à votre club (remise en main propre, envoi par courrier ou par mail).

### AVANT DE VOUS RENDRE AUX SÉANCES PROPOSÉES PAR VOTRE CLUB, ASSUREZ-VOUS DE :

- Disposer d'un Passe sanitaire (schéma complet de vaccination ; tests négatifs PCR ou antigénique; test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid 19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois) - Pour les adultes et à partir du 30/09/21 pour mineurs de 12 ans et +
- Ne pas avoir de symptômes du Covid-19
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du Covid-19 dans les 10 jours précédents l'activité.
- Informer votre club en cas de contraction du virus et rester en isolement pendant 10 jours.
- Respecter les recommandations de votre médecin traitant au regard de votre état de vulnérabilité et le consulter avant de reprendre une activité physique si vous avez été atteint par la Covid-19.

### CONSIGNES PROPRES AUX ACTIVITÉS DU CPPA :

- Un registre des adhérents présents sera tenu à chaque cours.
- Les vestiaires et les toilettes sont ouverts. Possibilité de les utiliser
- Venir avec votre bouteille d'eau et votre serviette, et le cas échéant votre tapis.
- Gymnase : changer de chaussures en arrivant dans la salle.

### PENDANT LA SÉANCE, ASSUREZ-VOUS DE :

- Respecter une distance physique minimum avec les autres pratiquants de 2 mètres.
- Éviter les regroupements entre pratiquants avant, pendant ou après la séance.
- Nettoyer vos mains avec un gel hydroalcoolique avant et après la séance.
- Utiliser le même matériel sportif toute la séance, ne pas l'échanger ou le prêter.

### EN TOUTE CIRCONSTANCE :

- Respecter les consignes de circulation au sein des enceintes sportives.
- Le port du masque est obligatoire lorsque vous circulez dans l'enceinte sportive. Il peut être retiré au moment de la pratique sportive.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage et en particulier le nez et la bouche



Utiliser un mouchoir jetable à usage unique et le jeter aussitôt



Tousser, éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Désinfecter régulièrement les objets manipulés